



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 3 i) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : statistiques des incapacités**

Rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2013/235 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, qui a été établi sur la base des observations formulées par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) concernant les activités qui sont ou seront menées pour améliorer la qualité, la disponibilité et la comparabilité des statistiques des incapacités. Le présent rapport décrit les travaux menés par le Groupe de Washington aux fins de la conception et de la mise à l'essai de questions sur le handicap destinées à être utilisées dans le cadre de recensements et d'enquêtes, les travaux menés conjointement par le Groupe de Washington et l'UNICEF aux fins de la conception et de la mise à l'essai de questionnaires portant sur les problèmes de fonctionnement et le handicap chez l'enfant et sur les éléments qui empêchent l'enfant de participer pleinement aux activités éducatives, qui seront utilisés dans le cadre d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples et d'autres enquêtes sur les enfants, et la mise au point, sous la direction de l'OMS, d'une enquête type sur le handicap. Il a été demandé à la Commission de statistique de formuler des observations sur les activités qui sont ou seront menées dans le cadre de ces projets et d'indiquer s'il existe d'autres questions importantes à examiner. Le Groupe de Washington demande également à la Commission d'approuver son plan de travail pour 2014.

* E/CN.3/2014/1.



Rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités

I. Introduction

1. À l'occasion du Séminaire international sur la mesure des incapacités, tenu à New York du 4 au 6 juin 2011, il a été recommandé que soient établis des principes et des formulaires types concernant les indicateurs relatifs aux handicaps qui pourraient être utilisés dans le cadre des recensements. La plupart des participants ont convenu de la nécessité d'établir des critères de mesure démographique des incapacités qui puissent être utilisés par les pays et aux fins de comparaisons internationales. Ces travaux étaient bien nécessaires, car les données relatives au handicap, en particulier dans les pays en développement, sont rares et bien souvent de piètre qualité. En outre, il est difficile de trouver des données comparables au niveau international, même dans les pays développés. Le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités a donc été créé pour répondre à ce besoin urgent. Il a pour principal objectif de promouvoir et de coordonner la coopération internationale dans le domaine des statistiques sanitaires, en particulier aux fins de la mesure des incapacités dans le cadre des recensements et des enquêtes nationales. Il vise principalement à proposer des données de base sur le handicap qui soient comparables à l'échelle internationale. L'amélioration de la qualité des statistiques des incapacités présente également un intérêt pour d'autres organisations, comme l'OMS, l'UNICEF, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Banque mondiale. Des collaborations fructueuses ont été établies dans la poursuite de ces objectifs communs. Si des progrès considérables ont été réalisés, il reste beaucoup à faire pour que les collectes de données en cours portent également sur les incapacités et pour améliorer la qualité et la comparabilité des informations obtenues, ce qui revêt un caractère prioritaire compte tenu des besoins en données et des exigences d'information énoncées dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

2. Le Groupe de Washington devait faire rapport sur ses activités et les avancées réalisées à la Commission de statistique à sa quarante-cinquième session. Compte tenu de l'intérêt croissant porté au handicap et aux statistiques sur le sujet, le présent rapport s'intéresse également aux activités entreprises par l'OMS et l'UNICEF. Par ailleurs, il répond aux inquiétudes soulevées par la Commission à sa quarante-quatrième session concernant l'absence de coordination entre l'OMS et le Groupe de Washington pour ce qui est de la conception d'une enquête type sur le handicap. La Commission a exhorté les deux organismes à coopérer étroitement aux fins de la conception de l'enquête, de sorte que les catégories de données que l'OMS se propose de recueillir correspondent, à moins qu'une raison impérieuse ne s'y oppose, à celles définies par le Groupe de Washington, l'objet étant d'éviter toute confusion ou chevauchement d'activités [voir décision 44/111 de la Commission, par. d)].

3. Le présent rapport décrit les travaux menés par le Groupe de Washington aux fins de la conception et de la mise à l'essai de questions sur le handicap qui pourront être utilisées dans le cadre de recensements et d'enquêtes, les travaux menés conjointement par le Groupe de Washington et l'UNICEF aux fins de la conception et de la mise à l'essai de questionnaires sur les problèmes de fonctionnement chez

l'enfant et sur les éléments qui empêchent l'enfant de participer pleinement aux activités éducatives, qui seront utilisés dans le cadre d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples et d'autres enquêtes sur les enfants, et la mise au point, sous la direction de l'OMS, d'une enquête type sur le handicap.

II. Questionnaire de base sur le fonctionnement établi par le Groupe de Washington

4. Une des grandes réussites du Groupe de Washington a été de concevoir, de mettre à l'essai et d'approuver un questionnaire de base pouvant être utilisé dans le cadre de recensements, d'enquêtes nationales par échantillon et d'autres activités statistiques essentiellement destinées à orienter les politiques publiques visant à donner aux personnes handicapées la place qui leur appartient dans la société civile. C'est sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé de l'OMS (« la Classification internationale ») qu'a reposé la conception du questionnaire. À l'occasion de la sixième réunion annuelle du Groupe de Washington tenue à Kampala, 15 pays (Argentine, Brésil, Congo, Égypte, Gambie, Inde, Kenya, Lesotho, Maurice, Mexique, Ouganda, Paraguay, Philippines, République-Unie de Tanzanie et Viet Nam) ont communiqué leurs résultats et le questionnaire sur le handicap a été approuvé par les 23 pays et les 5 organismes internationaux présents. Le questionnaire couvre les six principaux domaines fonctionnels : la vue, l'ouïe, la mobilité, les facultés cognitives, l'entretien personnel et la communication. Les questions se fondent sur la Classification internationale, l'accent étant mis sur la comparabilité internationale. Des procédures d'essai destinées à évaluer les questionnaires produisant des données comparables dans plusieurs pays ont été définies à l'intention du Groupe de Washington. Les procédures reposent tant sur des méthodes qualitatives (essais cognitifs) que quantitatives. Les pays ont bénéficié de programmes de formation et d'une assistance technique pour réaliser les essais prescrits par le Groupe de Washington et, plus généralement, se sont vu expliquer les méthodes de collecte de données sur le handicap. Le questionnaire de base est accompagné d'une description de ses caractéristiques techniques et des directives méthodologiques y sont données concernant son utilisation et les possibilités d'application à tous les sous-groupes démographiques. Selon les rapports nationaux présentés par les représentants des pays entre la neuvième et la treizième réunion du Groupe de Washington, 35 pays se sont servis du questionnaire de base, ou d'une variante de ce questionnaire, dans le cadre de leurs derniers exercices de recensement.

III. Questionnaire détaillé sur le fonctionnement établi par le Groupe de Washington, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et l'Initiative de Budapest

5. Le Groupe de Washington a également mis au point un questionnaire détaillé sur le fonctionnement destiné à être utilisé dans le cadre d'enquêtes démographiques, à compléter des enquêtes ou à servir de tronc commun d'une enquête sur le handicap dans un questionnaire plus étoffé reposant sur le questionnaire de base. Le questionnaire détaillé repose également sur la

Classification internationale. En collaboration avec la CESAP, le Groupe de Washington a soumis le questionnaire détaillé à des essais cognitifs normalisés dans neuf pays (Afrique du Sud, Cambodge, Canada, États-Unis d'Amérique, Kazakhstan, Maldives, Mongolie, Philippines et Sri Lanka) ainsi que des essais normalisés sur le terrain dans six pays (Cambodge, Kazakhstan, Maldives, Mongolie, Philippines et Sri Lanka).

6. En février 2011, des experts se sont réunis à Bangkok afin d'examiner les résultats d'une deuxième série d'essais cognitifs concernant le questionnaire détaillé conçu par le Groupe de Washington et la CESAP pour mesurer le handicap dans le cadre d'enquêtes. L'objectif était de débattre des résultats de cette deuxième série d'essais, en particulier dans les domaines de la communication, de l'ouïe, de l'affect, de la douleur et de la fatigue, de continuer de former les statisticiens de haut niveau de la région de l'Asie et du Pacifique à l'analyse des entretiens cognitifs, et de réfléchir aux domaines sur lesquels pourraient à l'avenir porter les travaux sur la collecte et l'analyse des données sur le handicap.

7. Le questionnaire détaillé a été adopté par le Groupe de Washington à l'issue de sa dixième réunion, tenue à Luxembourg en novembre 2010. Il est accompagné d'une description de ses caractéristiques techniques et des directives méthodologiques y sont données concernant son utilisation et les possibilités d'application à tous les sous-groupes démographiques.

8. La version finale du questionnaire sur l'état de santé (une des sections du questionnaire détaillé sur le fonctionnement) a été élaborée en collaboration avec l'Initiative de Budapest et soumise à EUROSTAT pour être intégrée à l'enquête européenne par entretien sur la santé.

IV. Module d'enquête sur les problèmes de fonctionnement et le handicap chez l'enfant créé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Groupe de Washington

9. En 2009, le Groupe de Washington a commencé à travailler à la conception d'un ensemble de questions concernant le handicap chez l'enfant destinées à être utilisées dans le cadre d'enquêtes. Parallèlement, l'UNICEF prévoyait de modifier le module de collecte des données existant utilisé dans le cadre du programme d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples (voir www.childinfo.org/mics). Le nouveau questionnaire établi par l'UNICEF et le Groupe de Washington concernant les problèmes de fonctionnement et le handicap chez l'enfant tient compte des idées qui font cours sur le sujet du handicap chez l'enfant et permet de produire des données comparables entre les pays. Il porte sur les enfants âgés de 2 à 17 ans et sur les domaines que sont la parole et le langage, l'ouïe, la vue, l'apprentissage (facultés cognitives et développement intellectuel), la mobilité et la motricité, les émotions et les comportements. Un projet de module élaboré par l'UNICEF et le Groupe de Washington a été examiné et révisé à l'occasion d'une session de consultations d'experts qui s'est tenue pendant trois jours au siège de l'UNICEF à New York en juin 2012, à laquelle ont participé 35 experts venus du monde entier et spécialisés dans une variété de domaines, du développement de l'enfant à la conception

d'enquêtes. Depuis, le questionnaire a fait l'objet d'essais cognitifs¹ dans différents pays : à Mumbai (Inde), où il entre dans le cadre d'un projet indépendant mené par ADAPT (anciennement connu sous le nom de Spastics Society of India); aux États-Unis, au Centre national de statistiques sanitaires (National Center for Health Statistics); à Belize, en association avec UNICEF Belize, le bureau statistique national et CARE International; en Oman, au bureau statistique national; et au Monténégro (voir <http://youtu.be/sMcI3jEJaZU>). Jusqu'à présent, les essais sur le terrain ont été menés au Cameroun, en Haïti et en Italie, et il est prévu d'en réaliser dans quelques autres pays. L'UNICEF et le Groupe de Washington travaillent également à la rédaction d'un manuel d'aide à l'utilisation du module, dans lequel seront indiqués tous les documents de référence nécessaires, dont des plans d'exploitation des données, des modèles de présentation des rapports, des instructions à l'usage des enquêteurs et des documents de formation. Le nouveau module et le manuel d'utilisation devraient pouvoir servir à recueillir des données et être utilisés par les pays au deuxième semestre de 2014.

V. Module d'enquête relatif à la participation à la vie familiale et scolaire créé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Groupe de Washington

10. L'UNICEF et le Groupe de Washington travaillent à la conception d'un module d'enquête pour la mesure de la participation à la vie familiale et scolaire, l'objectif étant d'évaluer les éléments empêchant ou facilitant l'éducation des enfants handicapés ou des enfants non handicapés. Ce module complétera celui concernant les problèmes de fonctionnement et le handicap chez l'enfant décrit plus haut. Ensemble, les deux modules permettront de mesurer de manière détaillée le handicap, en évaluant les limitations fonctionnelles chez l'enfant ainsi que ses interactions avec ceux qui l'entourent. Le module couvrira quatre domaines : attitudes, accessibilité, transports scolaires et accessibilité économique. Le projet de module sera examiné à l'occasion d'une réunion du groupe d'experts qui devrait se tenir au début de 2014. Une fois le module terminé, il fera l'objet d'essais cognitifs et d'essais sur le terrain. Il devrait pouvoir servir à recueillir des données et être utilisé par les pays dès le début de 2015.

VI. Manuel relatif à l'établissement de statistiques concernant les enfants handicapés conçu par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Groupe de Washington

11. Le manuel, qui a pour objet de donner des indications aux entités envisageant de recueillir des données sur les enfants handicapés, examine les questions conceptuelles et théoriques relatives à la mesure du handicap et analyse les méthodes qui ont été utilisées jusqu'à présent pour évaluer le handicap chez l'enfant, en s'intéressant en particulier aux méthodes employées dans les pays

¹ Les essais cognitifs ont pour but de déterminer la qualité des questions posées et de s'assurer que les personnes interrogées, quelle que soit leur culture, comprennent bien les concepts sous-jacents.

disposant de faibles ressources. Il présente des idées concernant la conception, la planification et la réalisation d'activités de collecte de données relatives au handicap chez l'enfant. C'est l'UNICEF qui rédige ce manuel sur la base des observations formulées par 28 experts internationaux. Le projet de manuel devrait être examiné à l'occasion d'une réunion du groupe d'experts qui se tiendra au début de 2014 et sa version finale sera arrêtée d'ici à la fin de l'année.

VII. Ensemble de mesures et directives méthodologiques pour l'évaluation du handicap chez l'enfant définis par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Groupe de Washington

12. L'UNICEF travaille à la création d'un dossier comprenant des directives méthodologiques, des protocoles, des instructions, des instruments et des documents de formation pour l'évaluation approfondie du handicap chez l'enfant sur la base des meilleures pratiques dans les pays disposant de faibles ressources. C'est l'UNICEF qui conçoit ce dossier en se fondant sur les observations formulées par un vaste réseau d'experts internationaux. Les directives sont conçues sur la base de la version de la Classification internationale relative à l'enfance et la jeunesse, qui s'intéresse au handicap sous l'angle des limitations qu'il impose en termes d'activité et des éléments empêchant ou facilitant la participation aux activités. Le dossier comprendra des instruments d'enquête et un guide d'entretien, des directives méthodologiques, le programme de formation, ainsi que les documents et les orientations en matière de recrutement de personnel et de logistique. Le guide d'entretien et le programme de formation couvriront l'intégralité de la procédure d'évaluation et préciseront notamment les qualifications minimum requises pour les enquêteurs; les mesures à prendre avant, pendant et après l'exercice d'évaluation afin de garantir la qualité des données; des orientations concernant le respect des codes déontologiques; les moyens de garantir le suivi nécessaire, s'il y a lieu. Le dossier contiendra également un cadre d'analyse des résultats, notamment les principaux tableaux et indicateurs devant figurer dans les rapports, ainsi qu'une stratégie de validation et d'essais sur le terrain. Sachant que rares sont les spécialistes de haut niveau dans certains domaines, l'ensemble de mesures conçu par les deux organismes est destiné à être utilisé par des professionnels de niveau intermédiaire, comme des enseignants ou des assistants sociaux, ce qui permettra de renforcer la capacité de repérer et d'évaluer les enfants handicapés au niveau local. La version provisoire de l'ensemble de mesures devrait être examinée à l'occasion d'une réunion du groupe d'experts qui se tiendra au début de 2014, examen qui sera suivi d'une période d'essai et de validation, et sa version finale devrait pouvoir être utilisée par les pays d'ici à la fin de 2014.

VIII. Mesure du handicap chez l'enfant : ateliers régionaux de renforcement des capacités et assistance technique proposés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Groupe de Washington

13. L'UNICEF et le Groupe de Washington se proposent de mettre au point des supports de formation et d'organiser des ateliers sur la mesure du handicap chez l'enfant. Les supports de formation seront utilisés dans le cadre d'ateliers techniques et dans le cadre d'un apprentissage individuel. Les ateliers devraient se dérouler en 2015 dans les sept régions dans lesquelles opère l'UNICEF (Amérique latine et Caraïbes, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale, Europe orientale et Communauté d'États indépendants, Asie de l'Est et Pacifique, et Asie du Sud). Ils auront pour but d'aider à constituer et à renforcer les capacités locales de collecte de données et s'adresseront au personnel des instituts nationaux de statistique, à d'autres représentants de l'administration publique et à des chercheurs locaux. Ils porteront sur les notions, les modèles et les mesures du handicap, la conception des enquêtes, le traitement des données, l'analyse des données, la diffusion et l'utilisation des données.

14. L'UNICEF et le Groupe de Washington entendent également créer un mécanisme d'assistance technique à l'intention des pays qui souhaitent mettre en œuvre le module sur les problèmes de fonctionnement et le handicap chez l'enfant et le module sur la scolarisation, notamment pour ce qui est de la conception du questionnaire et des questions méthodologiques, de la formation des enquêteurs, de la supervision du travail sur le terrain et de l'appui à l'analyse et à la présentation des données.

IX. Enquête type sur le handicap : collaboration entre l'Organisation mondiale de la Santé et la Banque mondiale

15. Fortes des apports du Bureau central de statistique de Norvège et du Groupe de Washington, l'OMS et la Banque mondiale s'attachent à mettre au point une enquête type sur le handicap. L'enquête repose sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, mais d'un point de vue concret de façon à rendre compte du vécu des handicapés dans toute sa complexité. Les personnes interrogées y sont invitées à répondre à des questions sur leur handicap, mais aussi sur la façon dont ce dernier influe sur leur vie. D'autres questions portent sur l'environnement dans lequel évoluent les personnes interrogées – cadre bâti et mentalités – et sur les appareils et accessoires fonctionnels dont elles disposent. Des modules sont consacrés à l'utilisation que les personnes handicapées font des services de santé, à l'état de santé et au bien-être. L'enquête type et d'autres initiatives du même genre permettront de disposer de données aux fins de l'élaboration de politiques sociales, sanitaires et autres et aideront les pays à appliquer l'article 31 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. L'enquête est conçue sous forme modulaire : les pays peuvent choisir de collecter des données complètes sur le handicap dans le cadre d'une enquête nationale ou d'intégrer tels ou tels modules aux mécanismes de collecte de données

existants. À l'issue des essais menés par quelques pays, une version abrégée de l'enquête sera également mise au point en vue de son incorporation dans des enquêtes nationales ou sous-nationales. L'enquête regroupe les meilleures questions extraites de 179 enquêtes sur le handicap menées à bien depuis 2000 et repose donc sur des travaux exploitant des données émanant d'un peu partout dans le monde. On trouvera sur le site Web de l'OMS une base de données regroupant l'ensemble de ces enquêtes avec des renvois systématiques vers la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé.

16. Le Groupe de Washington a formulé des avis spécialisés sur la structure de l'enquête, le libellé et l'enchaînement des questions, et les essais cognitifs et a participé à des consultations d'experts sur le projet de questionnaire en décembre 2012. L'OMS et la Banque mondiale ont établi un projet révisé qui a ensuite été examiné par le Groupe de Washington et par un sous-ensemble du groupe d'experts en mai 2013.

17. L'enquête type sur le handicap en est au stade des essais cognitifs. Le Groupe de Washington et le National Center for Health Statistics (centre national des statistiques de la santé des États-Unis) ont procédé à une première série d'essais cognitifs en anglais et le Bureau central de statistique de Norvège a mené des essais au Malawi et en Norvège. L'Institute for Social Research du Michigan mène aussi des essais en anglais. Le Groupe de Washington prévoit de mener une deuxième série d'essais sur certaines parties de l'enquête et sur la version complète. De nouveaux essais cognitifs et de nouveaux essais de pilotage sont prévus et bénéficieront de l'appui des Gouvernements allemand, australien et norvégien. L'enquête sera revue en consultation avec les principaux collaborateurs pour tenir compte des constatations issues des nouveaux essais. Des tests de pilotage auront lieu dans quelques pays en 2014 et il est possible que quelques enquêtes nationales soient prêtes en 2014.

18. L'enchaînement des questions et le libellé exact des questions dans l'enquête type sur le handicap, notamment celles du Groupe de Washington, n'ont pas encore été arrêtés; ces deux points sont importants étant donné la volonté d'améliorer la comparabilité au niveau international et d'éviter la confusion sur le plan national. Les six questions du questionnaire de base sur le fonctionnement font l'objet d'essais et le libellé des questions et des catégories de réponses a fait l'objet de modifications majeures. Ni le questionnaire détaillé sur les problèmes de fonctionnement chez l'adulte ni celui sur les enfants mis au point par l'UNICEF et le Groupe de Washington n'ont été pris en compte dans l'enquête. Le Groupe a élaboré une nouvelle version du questionnaire et cette dernière devrait être mise à l'essai par l'OMS et la Banque mondiale. La comparabilité internationale entre les instruments existants sera une considération majeure lors de l'établissement de la version finale de l'enquête type sur le handicap.

X. Réunions et activités de renforcement des capacités et de formation du Groupe de Washington

19. Le Groupe de Washington a tenu 13 réunions annuelles depuis sa création : a) à Washington du 18 au 20 février 2002; b) à Ottawa les 9 et 10 janvier 2003; c) à Bruxelles les 19 et 20 février 2004; d) à Bangkok du 29 septembre au 1^{er} octobre 2004; e) à Rio de Janeiro (Brésil) du 21 au 23 septembre 2015; f) à Kampala du

10 au 13 octobre 2006; g) à Dublin du 19 au 21 septembre 2007; h) à Manille du 29 au 31 octobre 2008; i) à Dar es-Salaam du 7 au 9 octobre 2009; j) à Luxembourg du 3 au 5 novembre 2010; k) à Southampton Parish (Bermudes) du 14 au 16 novembre 2011; l) à Bangkok du 23 au 25 octobre 2012; m) à Amman du 29 au 31 octobre 2013. Les réunions annuelles se tiennent par roulement dans différentes régions afin de faciliter une large participation, notamment de la part des pays en développement.

20. Le Groupe de Washington s'est attaché à renforcer la collaboration internationale et a veillé à ce que ses travaux soient largement ouverts et fassent une large place aux pays en développement, toutes régions confondues. Les représentants des instituts nationaux de statistique, d'organisations de personnes handicapées et d'organisations internationales participent ainsi à ses travaux. Depuis sa création, des représentants des instituts nationaux de statistique de 123 pays se sont associés à ses travaux. Les représentants de 89 pays ont assisté à au moins une réunion annuelle et les représentants de 58 pays ont pris part à plus d'une réunion. Les représentants des instituts nationaux de statistique de 119 pays et territoires, 7 organisations internationales, 6 organisations de personnes handicapées, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et d'autres entités des Nations Unies sont membres du Groupe de Washington (voir annexe I).

21. Entre 2008 et 2013, le Groupe de Washington a présenté plusieurs de ses produits et aidé à renforcer la compréhension et la mesure des incapacités aux fins de l'établissement de recensements et d'enquêtes aux niveaux local et national dans le cadre d'ateliers de formation auxquels il a participé ou qu'il a facilités (voir annexe II).

XI. Résultats de la treizième réunion annuelle du Groupe de Washington

22. Le Groupe de Washington continue de suivre la collecte de données sur les incapacités et de demander des renseignements détaillés aux représentants des instituts nationaux de statistique concernant la périodicité des enquêtes, la taille des échantillons et le cadre d'échantillonnage, les modalités de collecte, la langue utilisée, le libellé des questions, les options possibles pour les réponses et les estimations relatives à la prévalence. Les résultats issus de l'analyse détaillée des données communiquées par les pays ont été présentés à l'occasion de la treizième réunion, qui s'est tenue à Amman du 29 au 31 octobre 2013.

23. Les pays continuent de faire état de taux de prévalence disparates en ce qui concerne les incapacités, à de rares exceptions près : les pays qui utilisent les ressources du Groupe de Washington comme prévu font état de taux comparables. Le programme de travail pour 2014 prévoit une nouvelle analyse de ces données et l'établissement d'un rapport sur les conclusions qui en auront été tirées.

24. Le Groupe de Washington continue d'œuvrer à l'établissement du questionnaire détaillé sur le fonctionnement. Le questionnaire a été ajouté à l'enquête sanitaire nationale par entretiens menée par les États-Unis en 2010. Des analyses par domaine ont été menées sur la base des enquêtes effectuées en 2010 et 2011 et présentées dans le cadre de la réunion. Elles ont porté sur la meilleure façon

de combiner les informations qui ont été obtenues au moyen de plus d'une question par domaine et d'établir des directives afin d'établir les délimitations voulues. Il est apparu nécessaire de procéder à de nouvelles analyses dans certains domaines. Toutes les analyses seront compilées et présentées dans un document qui décrira les propriétés des différents domaines de fonctionnement. Comme prévu dans le plan de travail pour 2014, le groupe de travail continuera de mettre au point le plan d'analyse et poursuivra son analyse des données collectées lors de l'enquête sanitaire nationale par entretiens menée aux États-Unis en 2011.

25. Le groupe de travail chargé de l'élaboration du questionnaire détaillé sur la mesure du handicap chez l'enfant et le jeune a présenté les travaux menés en collaboration avec l'UNICEF pendant l'année écoulée. Des représentants du groupe de travail consacré aux enfants, présidé par des membres de l'Institut national de statistique de l'Italie, ont présenté un examen du cadre conceptuel relatif à la formulation des questions et une ébauche de questionnaire. Des exposés ont été consacrés aux résultats des essais cognitifs qui ont été menés à bien au Belize, aux États-Unis, en Inde, au Monténégro et à Oman et une version révisée du module sur les problèmes de fonctionnement et le handicap chez l'enfant a été présentée. Le nouveau module sera soumis à des essais cognitifs aux États-Unis avant sa mise à l'essai sur le terrain prévue au début de 2014. Les plans relatifs aux essais sur le terrain ont été examinés, de même que les résultats de quelques essais ponctuels menés sur le terrain par l'Italie sur la base d'une version quasi finale du module. Les résultats des essais sur le terrain menés de façon indépendante au Cameroun par un groupe lié à la School of Hygiene and Tropical Medicine de Londres ont également été examinés.

26. Le représentant de l'UNICEF a présenté, à des fins d'examen, les travaux consacrés à la mesure des facteurs qui facilitent ou entravent la scolarisation. Le Fonds a également présenté son plan de travail aux fins de l'élaboration de principes directeurs et de la documentation relatifs aux modules mis au point en collaboration avec le Groupe de Washington.

27. Le groupe de travail a été encouragé à poursuivre la mise au point du module sur les problèmes de fonctionnement et le handicap chez l'enfant en collaboration avec l'UNICEF. Le plan de travail pour 2014 prévoit la mise à l'essai sur le terrain du questionnaire et l'élaboration d'un manuel en vue de la mise en application du questionnaire détaillé sur la mesure du handicap chez l'enfant et le jeune.

XII. Plan de travail du Groupe de Washington pour 2014

28. À sa treizième réunion, le Groupe de Washington a arrêté son plan de travail pour 2014. Entre autres choses, le plan prévoit de déléguer certaines responsabilités au comité directeur et aux groupes de travail qui se réunissent tout au long de l'année dans le cadre de téléconférences ou d'échanges par courrier électronique. Les prochaines étapes pour le comité directeur et les groupes de travail seront les suivantes :

- a) Questionnaire de base :
 - i) Un groupe de travail mettra la dernière main à un document destiné à être publié qui portera sur l'utilisation du questionnaire de base du Groupe de

Washington et d'autres mesures du handicap et sur l'incidence des changements apportés au libellé des questions sur les données recueillies;

ii) Un groupe de travail présentera les dernières analyses des résultats issus de la collecte de données fondée sur le questionnaire de base sur le fonctionnement et présentera le document qui aura été publié sur la question à l'occasion de la quatorzième réunion;

b) Questionnaire détaillé sur le fonctionnement :

i) Les membres du Groupe de Washington qui s'intéressent à la question continueront d'analyser les données issues de l'enquête sanitaire nationale par entretiens menée aux États-Unis et établiront un document aux fins de publication;

ii) Un groupe de travail examinera et approuvera les principes directeurs devant guider l'analyse des données découlant de l'utilisation du questionnaire détaillé sur le fonctionnement et les présentera à la quatorzième réunion;

c) Questionnaires détaillés sur le handicap chez l'enfant :

i) Le groupe de travail chargé du handicap chez l'enfant poursuivra l'élaboration du module sur les problèmes fonctionnels et le handicap chez l'enfant en procédant à des essais sur le terrain et présentera le résultat de ces essais à la quatorzième réunion;

ii) Le groupe de travail s'attachera à mettre au point un manuel en vue de la mise en application du questionnaire détaillé sur la mesure du handicap chez l'enfant et le jeune, en collaboration avec l'UNICEF, et en présentera une ébauche à la quatorzième réunion;

d) Questionnaire détaillé sur les facteurs environnementaux et la scolarisation :

i) Un groupe de travail poursuivra l'élaboration du cadre conceptuel et ébauchera un ou plusieurs questionnaires;

ii) Un groupe de travail examinera les progrès accomplis en ce qui concerne l'élaboration des mesures des facteurs qui facilitent ou entravent la scolarisation des enfants et présentera un projet de module d'enquête à la quatorzième réunion.

29. Le Groupe de Washington a prévu de tenir sa quatorzième réunion en Argentine en octobre 2014.

30. Le Groupe de Washington diffuse le fruit de son travail sur le Web (voir www.cdc.gov/nchs/washington_group.htm) et dans des publications scientifiques.

XIII. Points sur lesquels la Commission de statistique est invitée à se prononcer

31. **La Commission de statistique souhaitera peut-être :**

a) **Exprimer son point de vue sur les activités et les réalisations du Groupe de Washington dont il est fait état dans le présent rapport;**

- b) Examiner et approuver le projet de plan de travail du Groupe de Washington pour 2014 présenté plus haut;**
- c) Solliciter un appui, par l'intermédiaire des bureaux régionaux des Nations Unies, dans le cadre des activités de formation, des essais cognitifs, des essais sur le terrain, de l'assistance technique et des ateliers régionaux;**
- d) Exprimer son point de vue sur l'état actuel des initiatives de collaboration visant à améliorer la qualité des statistiques sur le handicap et sur les recommandations concernant la façon de renforcer ces initiatives.**

Annexe I

Membres du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités

1. Le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités se compose actuellement de représentants des autorités statistiques nationales des 119 pays et territoires suivants : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Malawi, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Monténégro, Mozambique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Tchad, Thaïlande, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zambie, Zimbabwe; Aruba, Bermudes, Curaçao, Hong Kong (Chine), Macao (Chine), Saint-Martin, et État de Palestine. Auparavant, les Bahamas, les Comores, l'Équateur, les Îles Turques et Caïques et le Nigéria y étaient également représentés.

2. Le Groupe de Washington comptait et compte encore parmi ses membres des représentants de diverses associations internationales de personnes handicapées, dont le Forum européen des personnes handicapées, Rehabilitation International, l'Inter-American Institute on Disability, l'Institut africain de réadaptation et la Fédération internationale pour le spina bifida et l'hydrocéphalie. De même, il comptait et compte encore à ce jour des représentants d'associations nationales de personnes handicapées, dont la National Disability Authority (Irlande), le Bureau de coordination pour l'insertion des personnes handicapées (Brésil), le Secrétariat national à l'insertion sociale des personnes handicapées (Panama), l'Organisation pour les affaires juridiques et le développement socioéconomique des personnes handicapées (République-Unie de Tanzanie), l'Association des personnes atteintes de paralysie cérébrale (Mexique), le Conseil des troubles du développement et le Bureau du médiateur pour les personnes handicapées (Porto Rico), le National Institute on Disability and Rehabilitation Research (États-Unis d'Amérique) et l'Union nationale des personnes handicapées (Ouganda). En outre, le Groupe comptait et compte encore parmi ses membres des représentants d'organismes bermudiens de défense des droits des personnes handicapées, dont Age Concern, Bermuda Resources for the Advancement of Children with Special Needs, la Bermuda Autism Support and Education Society, la Bermuda Society for the Blind et le conseil d'administration des hôpitaux des Bermudes, ainsi que divers organismes publics bermudiens : les services locaux de réinsertion sociale, d'aide professionnelle et de physiothérapie, le Bureau national pour les seniors et les

handicapés physiques, la Commission des droits de l'homme et le Ministère national de la lutte contre les stupéfiants.

3. D'autres organismes internationaux ont également fait partie ou font actuellement partie du Groupe de Washington : Eurostat, le Partenariat santé de l'Union européenne, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, la Banque interaméricaine de développement, l'International Development Project, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé, le Centre collaborateur de l'OMS pour la Famille des classifications internationales, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la Commission économique pour l'Europe et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales.

Annexe II

Ateliers de renforcement des capacités et de formation

1. Le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités a facilité la tenue des ateliers suivants ou y a participé :

- En août 2013, le Groupe de Washington a facilité la tenue d'un atelier de formation à Bogota, parrainé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Département administratif de statistique de Colombie. L'atelier était organisé en prélude au recensement de 2014 et visait à présenter le Groupe de Washington et le questionnaire de base de six questions destiné à recueillir des données sur les incapacités dans les recensements nationaux et à former les participants à la méthode d'élaboration de questionnaires et d'entretien cognitif du Question Design Research Laboratory du National Center for Health Statistics des États-Unis;
- En juillet 2013, le Groupe de Washington a facilité la tenue d'un atelier de formation à Podgorica, parrainé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Monténégro. L'atelier portait sur la présentation du module de l'UNICEF et du Groupe de Washington sur le fonctionnement de l'enfant et le handicap et visait à former les participants à la méthode d'élaboration de questionnaires et d'entretien cognitif du Question Design Research Laboratory du National Center for Health Statistics des États-Unis;
- En mai 2013, le Groupe de Washington a participé à un atelier de formation à Amman, parrainé par le Conseil supérieur des affaires relatives aux personnes handicapées et le Département de statistique de Jordanie. L'atelier visait à présenter le Groupe de Washington et le questionnaire de base de six questions destiné à recueillir des données sur les incapacités dans les recensements nationaux et à former les participants à la méthode d'élaboration de questionnaires et d'entretien cognitif du Question Design Research Laboratory du National Center for Health Statistics des États-Unis;
- En avril 2013, le Groupe de Washington a participé à un atelier de formation à Mascate, parrainé par l'UNICEF-Oman. L'atelier portait sur la présentation du module de l'UNICEF et du Groupe de Washington sur le fonctionnement de l'enfant et le handicap et visait à former les participants à la méthode d'élaboration de questionnaires et d'entretien cognitif du Question Design Research Laboratory du National Center for Health Statistics des États-Unis;
- En janvier 2013, le Groupe de Washington a participé à un atelier de formation à Belmopan, parrainé par l'UNICEF-Belize. L'atelier portait sur la présentation du module de l'UNICEF et du Groupe de Washington sur le fonctionnement de l'enfant et le handicap et visait à former les participants à la méthode d'élaboration de questionnaires et d'entretien cognitif du Question Design Research Laboratory du National Center for Health Statistics des États-Unis;
- En septembre 2012, le Groupe de Washington a participé à un atelier de formation à Mumbai (Inde), parrainé par ADAPT. L'atelier portait sur la présentation du module de l'UNICEF et du Groupe de Washington sur le fonctionnement de l'enfant et le handicap et visait à former les participants à la méthode d'élaboration de questionnaires et d'entretien cognitif du Question

Design Research Laboratory du National Center for Health Statistics des États-Unis;

- En juillet 2012, le Groupe de Washington a participé à un atelier de formation à Bogota, parrainé par le FNUAP et le Département administratif de statistique de Colombie. L'atelier visait à présenter le Groupe de Washington et le questionnaire de base de six questions destiné à recueillir des données sur le handicap dans les recensements nationaux et à former les participants à la méthode d'élaboration de questionnaires et d'entretien cognitif du Question Design Research Laboratory du National Center for Health Statistics des États-Unis;
- En mai 2011, le Groupe de Washington a participé à un atelier de formation à Chardjah (Émirats arabes unis), parrainé par l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques. Il visait à aider les représentants des instituts nationaux de statistique de pays arabes à comprendre et à utiliser les critères d'évaluation des incapacités élaborés par le Groupe de Washington. L'atelier a accueilli 35 représentants d'instituts nationaux de statistique de 15 pays arabes (Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Somalie, Soudan et Tunisie), et des représentants de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- En décembre 2010, l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques a parrainé un séminaire sur le handicap tenu à Damas. Il visait particulièrement à favoriser l'échange de connaissances relatives à la définition et à l'évaluation des incapacités entre les représentants des instituts nationaux de statistique des pays arabes. Le séminaire a accueilli 22 représentants d'instituts nationaux de statistique de 12 pays arabes (Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie, Libye, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie, Yémen et État de Palestine);
- En octobre 2010, un atelier de formation à la méthode d'élaboration de questionnaires d'évaluation et d'entretien cognitif, parrainé par le Gouvernement d'Oman, a été tenu à Mascate. Il visait à présenter aux chercheurs la méthode actuelle d'entretien cognitif et les techniques d'évaluation des questionnaires relatives au questionnaire détaillé sur le handicap du Groupe de Washington et à les y former. L'atelier était organisé par le Ministère de l'économie nationale d'Oman et a accueilli 15 représentants des instituts nationaux de statistique de neuf pays arabes (Égypte, Jordanie, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie, Yémen et État de Palestine);
- En août/septembre 2009, à la demande de la Banque mondiale, le Groupe de Washington a apporté son concours à l'Institut national de statistique du Bangladesh en organisant un atelier de formation destiné à mieux faire comprendre le handicap et le fonctionnement à partir des critères du Groupe, fondés sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, et à faciliter l'utilisation du questionnaire de base du Groupe dans le cadre de l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages menée en prélude au recensement de 2010;

- En novembre 2008, le Groupe de Washington a participé à un atelier de formation régional, tenu à Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine) et coorganisé par la Commission économique pour l'Europe et le FNUAP, portant sur les recensements de la population et du logement dans les pays du sud-est de l'Europe. Cet atelier s'adressait à de hauts responsables et à des experts des bureaux de statistique de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Kosovo, du Monténégro, de la Roumanie et de la Serbie. Le Groupe de Washington y a assuré une journée entière de formation portant notamment sur la mesure des incapacités lors des recensements et sur l'interprétation et la compréhension des incapacités évaluées grâce au questionnaire de base élaboré par le Groupe.
-